Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1993)

Heft: 51: Itinéraires neuchâtelois

Artikel: La Suisse reste pour les victimes

Autor: Diesbach, Roger de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847987

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il existe des pays dont on parle peu. Des pays oubliés, parce que trop loin, trop pauvres. Alors, de temps à autres, il faut rappeler l'aide humanitaire que la Suisse apporte dans certains d'entre eux. Comme le Rwanda.

La Suisse reste pour les victimes

PAR ROGER DE DIESBACH/BRRI

Rwanda : un génocide, un million de personnes déplacées, la famine s'installe. Une commission d'enquête internationale demande aux Etats occidentaux de ne plus aider ce pays si les droits de l'homme n'y sont pas respectés. La Suisse devra-t-elle abandonner le Rwanda et quitter tous les autres pays qui bafouent les droits de l'homme ? L'ambassadeur Fritz Staehelin, directeur de la Coopération au développement (DDA), reconnaît le malaise mais assure que la Suisse doit rester, malgré tout, pour les petits, les victimes.

Le Rwanda est justement le pays africain que la Suisse aide le plus (21 millions de frs.s. en 1992). Elle a même subventionné et pourvu durant des décennies, jusqu'à l'an dernier, le poste de conseiller économique à la présidence du Rwanda. Or, la commission d'enquête internationale parle de violations graves des deux côtés, mais accuse directement le président, son proche entourage, son parti, ses militaires, de porter de lourdes responsabilités dans le génocide en cours au Rwanda. M. Staehelin : "Dans le cas du Rwanda, la Suisse favorise la négociation. Pourtant, s'il ne devait pas y avoir d'issue, cela pourrait compromettre nos activités. Mais, cette menace n'est qu'implicite. Car donner le signal d'un retrait de la Suisse pourrait affaiblir les négociations en cours à Arusha". Fritz Staehelin explique le malaise : l'aide au développement se trouve entre marteau et enclume, entre la bonne conscience qui interdit de se faire complice d'un dictateur en aidant son pays et le réalisme qui interdit d'abandonner les victimes "d'autant que notre départ laisserait les mains libres au pouvoir".

Une aide politique

Mais, si la Suisse reste dans des pays qui transgressent les droits de l'homme, l'aide au développement suspecte de complicité, ne finira-t-elle pas par perdre tout soutien populaire, et, dans la foulée, ses crédits et ses projets ? La réponse de Fritz Staehelin : "Notre but fondamental n'est pas de faire belle figure sur la place publique mais de favoriser le développement des peuples dans la dignité et la liberté. C'est pourquoi, depuis octobre 1990, nous avons ouvert un nouveau volet de la coopération suisse : le respect du droit. Nous sommes devenus bien plus politiques. En novembre 1990, nous avons mandaté des avocats rwandais pour s'occuper d'arrestations arbitraires. Au Rwanda, comme en Afrique ou Sud ou au Mozambique, nous soutenons les efforts de négociation et de paix. De plus, en donnant le savoir aux plus défavorisés, en les alphabétisant, nous renforçons les capacités de défense des pauvres".

"Trop c'est trop"

Mais la Suisse, après une longue hésitation, a quand même décidé de se retirer de Birmanie. Elle part donc, parfois, pour ne pas renforcer les dictatures. Fritz Staehelin : "Dans ce cas, c'est vrai, nous avons trop attendu. Nous avons quitté la Birmanie parce que toute amélioration était sans espoir. Trop, c'est trop! Il était illusoire de faire changer l'attitude du pouvoir en faveur des victimes". Mais pourquoi partir en silence ? Pourquoi, lorsque la Suisse se retire d'un pays arbitraire, n'utilise-t-elle pas la caisse de résonnance des médias pour faire plier la terreur ? Staehelin : "Nous parlons franchement à nos partenaires, aux ministres, mais derrière des portes fermées, sans journalistes. Les coups médiatiques ne provoquent pas toujours les changements escomptés. Ils durcissent parfois les positions".

"Pas de paternalisme néfaste"

Pourquoi la Suisse ne restreint-elle pas son aide à quatre ou cinq pays de manière à y être assez puissante pour y imposer ses vues des droits de l'homme, à s'opposer à la corruption ? Fritz Staehelin : "Il serait faux de prendre en charge un pays. Ce serait une forme néfaste de paternalisme". Mais pourquoi aider les grandes puissances militaires que sont l'Inde, le Pakistan, l'Afrique du Sud, l'Indonésie, la Chine ? "Pour renforcer les faibles dans des sociétés parfois injustes. La transition de l'Afrique du Sud était de première importance pour l'ensemble du continent noir. L'encourager était de l'argent très bien investi".

Pas comme ça !

Un réseau de radiotéléphonie rurale (366 radios), financé pour quelque 5 millions de frs.s. par la Suisse depuis 1982, va entrer ces jours à 100% en fonction dans l'Ouest du Rwanda. Ce projet, qui a permis de désenclaver plusieurs provinces, est la cible d'experts suisses des télécommunications. Ils ont constaté qu'une bonne partie de ces radios sert aux ministres, préfets et autres responsables de la sécurité gouvernementale, au détriment des services sociaux. Leur conclusion : "La Suisse ne peut plus aider comme ça!". De même source, on remarque que le réseau a été payé au fournisseur en 1989 alors qu'il était encore inutilisable pour cause d'installation défectueuse. On dénonce aussi un gros coulage du matériel : un seul des 4 véhicules tout terrain attribués par la Suisse à ce projet est encore disponible. Mais ce qui explique la grogne de ces ingénieurs suisses, c'est que ce projet, payé par la DDA, a été réalisé sous contrôle de l'UIT (Union Internationale des Télécomminications) par l'entreprise japonaise NEC Sumito. ■